

## Comité Technique Local du 5 juillet 2018

Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale – Immeuble Brassart. Il s'agit d'une seconde convocation, l'ensemble des Organisations syndicales ayant voté CONTRE les projets de la Direction au cours du CTL du 26 juin dernier. Il a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 10 h 30. La présidence a été assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle RH, le secrétariat par Mme Cécile Bernard et le secrétariat-adjoint par Solidaires DDFIP 62, en la personne de M. Wilfried Glavieux.



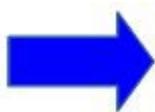
### Ordre du jour

Fusion des Trésoreries de Ardres et Guines au 1<sup>er</sup> janvier 2019  
 Fusion des Trésoreries de Auchel et Lillers au 1<sup>er</sup> janvier 2019  
 Fusion des Trésoreries d'Étaples et de Montreuil au 1<sup>er</sup> janvier 2019

**DDFiP 62**

~~**Fermetures des Trésoreries de  
Ardres, Étaples et Auchel**~~

Organisations  
syndicales participant à  
ce Comité



Le représentant de  
CFTC DDFIP  
Pas-de-Calais



Gabriel Gaillard

E D R 62

Titulaire

**Fermeture de la Trésorerie d'ARDRES**



**Fermeture de la Trésorerie d'AUCHEL**



**Fermeture de la trésorerie d'ETAPLES**



Dans notre déclaration liminaire, nous avons demandé à la direction « A quoi sert donc une re-convocation de CTL suite à une vote unanimement contre des organisations syndicales en première session, si vous ne changez pas un point, pas une virgule à vos projets originaux ? car, c'est bien ce qui va se passer... » Au final, nous n'avons bien évidemment pas eu de réponse à notre question, mais, c'est bien ce qui s'est passé. Sur le premier point de l'ordre du jour, soit la fermeture de la trésorerie de Ardres, la Direction nous a fait un total copier-coller de ce qu'elle avait défini le 26 juin, au cours de la première convocation. Aucun changement, rien, que dalle !! Rien , mais alors strictement rien, dans sa position n'a changé. Nous avons essayé de lui expliquer que cette fermeture était très mal organisée, entre autre, et que de nombreuses communes ne souhaitaient pas se voir transférer sur Guînes. Mais la direction a tout le temps continué de rabâcher ce qu'elle avait dit le 26 juin. En fait, nous avons eu le sentiment qu'elle était sourde, et que donc, elle parlait, oui, mais sans entendre nos paroles. Ce fut donc, un vrai dialogue de sourd, et au final, un magnifique monologue directionnel de la part de notre DDFiP 62.

Devant cette position parfaitement surréaliste d'une direction qui rabâche tout le temps, les 3 organisations syndicales ont décidé qu'il ne servirait à rien de passer au point 2 et 3 concernant les trésoreries d'Auchel et d'Etapes. Elles ont donc signifié à la Direction leur décision de ne pas voter. Le CTL s'est donc terminé sur un logique refus de vote.

## Parité



L'ensemble des participant(e)s : 10 personnes soit 70 % de femmes et 30 % d'hommes  
La Direction : 5 personnes soit 100 % de femmes  
Les syndicats : 5 personnes soit 60 % « et 40 % «

FO : 3 personnes, 66 % hommes et 33 % de femmes  
SFP : 1 personne 100 % Homme  
Nous : 1 « «



**Elections**  **Professionnelles**

**CFTC DDFIP 62 : le syndicat constructif.**